

# DOSSIER D'INSCRIPTION

« Le Vallon des Sorciers » 2023/2024



## Inscription à l'accueil du « Vallon des Sorciers »

Ce dossier administratif vous permet d'effectuer vos demandes d'inscription pour votre (vos) enfant(s). Il vous appartient de retourner le dossier d'inscription au service concerné, dûment complété, signé et accompagné des justificatifs, par courrier ou en mains propres, selon les dates indiquées par le service. Tout dossier incomplet ne pourra être traité. L'ensemble des tarifs est basé sur le quotient familial.

#### Le Service Actions Jeunes

L'accueil de loisirs du Vallon des Sorciers accueille les enfants de 3 à 11 ans. Des activités variées permettant l'épanouissement des enfants dans un cadre sécurisant et adapté à leur rythme. Renseignements et inscription à l'accueil de loisirs du Vallon des Sorciers, pour le mercredis et/ou les vacances scolaires, auprès du Service Actions Jeunes (coordonnées ci-contre).

Les inscriptions pour les mercredis s'effectuent par trimestre.

Fermeture du service du 29 juillet au 29 août.

#### MAISON COMMUNALE DES BRUYÈRES

55 boulevard des Provinces 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon Tél. 04 78 36 40 18 saj@ville-saintefoyleslyon.fr

#### Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

#### DOCUMENTS À FOURNIR :

fiche famille
fiche sanitaire de liaison (une fiche par enfant)
attestation de responsabilité civile
attestation de quotient familial (CAF ou MSA) pour la détermination des tarifs
Dans le cas contraire, le tarif maximum sera automatiquement appliqué
si parents séparés ou divorcés : fournir la copie de la décision de justice ou l'ordonnance de séparation
mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale



#### DOCUMENT À CONSERVER PAR LA FAMILLE

Les informations contenues dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, sur simple demande auprès de la Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon.



# FICHE FAMILLE Année scolaire 2023-2024

ENFANTS DE LA FAMILLE FRÉQUENTANT L'ACCUEIL DE LOISIRS								
	No	m et prénom			te de sance	Sexe	ı	École
Enfant n°1								
Enfant n°2								
Enfant n°3								
Enfant n°4								
	PAREN	Т				PA	RENT	
☐ Mèi	re Père 🗌	Responsable léga	al		Mère 🗌	Père	Respon	sable légal
Nom :					Nom:			
Coordon	nées téléphoniqu	ues et électroniqu	ıes	Coordonnées téléphoniques et électroniques				
Domicile:					Domicile: Portable: Professionnel fixe: Professionnel portable: Email (en majuscules):			
Situation familiale Si						ituatio	on familiale	
☐ Union libre ☐ pacsé(e) ☐ marié(e) ☐ séparé(e), ☐ divorcé(e) ☐ veu(ve) ☐ célibataire					☐ Union libre ☐ pacsé(e) ☐ marié(e) ☐ séparé(e), ☐ divorcé(e) ☐ veu(ve) ☐ célibataire			
PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À VENIR RÉCUPÉRER VOTRE/VOS ENFANT(S)  ET À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE* - âgée(s) de plus de 16 ans, autre(s) que les responsables légaux / Renseigner une personne minimum -								
Nom e	et prénom	Tél. portable	Tél	. fixe	Date de naissance	, v	ien avec otre/vos enfant(s)*	Nom du / des enfant(s) concerné(s)

<sup>\*</sup> Parent, ami, voisin, etc.

#### Autorisations et déclarations préalables\*

\* Tous les champs doivent être impérativement renseignés.

-> J'autorise expressément la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon à photographier et à filmer mon (mes) enfant(s) dans le cadre de la vie communale et à utiliser l'image ainsi recueillie par voie de reproduction, représentation pour les besoins de la communication interne et externe de la Ville. Cette autorisation est valable pour toutes communications quels que soient les modes, les formes (photographies, films, vidéos, représentations graphiques, supports électroniques, supports télématiques) et les zones de diffusion, à l'exclusion de toute exploitation commerciale. Le signataire ne peut prétendre à aucun dédommagement ou rémunération, que ce soit sous la forme d'une somme d'argent ou d'un quelconque avantage. oui non -> J'autorise le personnel assurant l'encadrement de mon (mes) enfant(s) à prendre, le cas échéant, toutes mesures et notamment à faire pratiquer toutes interventions médicales rendues nécessaires par l'état de mon(mes) enfant(s). -> J'atteste avoir souscrit à une assurance en responsabilité civile couvrant mon (mes) enfant(s) une assurance en responsabilité civile couvrant mon (mes) enfant(s) Autorisation de transport : J'autorise mon (mes) enfant(s) à effectuer les trajets liés à son activité sportive au sein de la ville de Sainte-Foylès-Lyon et sur sites extérieurs, dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne de l'accueil de loisirs ou à titre de transporteur personnel. oui non Service Actions Jeunes: -> J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter l'accueil de loirsirs seul(s) (uniquement pour les enfants âgés de plus de 6 ans): à 12h 🔲 oui 🔲 non à 18h 🗌 oui 🔲 non Je soussigné(e) (Nom, prénom) ...... certifie exacts les renseignements fournis et je m'engage à informer l'accueil de loisirs de tout changement portant sur mon dossier d'inscription. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs\* et m'engage à en accepter les modalités de fonctionnement. \*téléchargeable sur le site de la Ville : www.saintefoyleslyon.fr/demarches-services/portail-famille ou transmis sur demande. À....., le ....., Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature : .....



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON Une fiche par enfant

ENFANT							
Nom :         Prénom :           □ Garçon         □ Fille           Date de naissance :							
VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)							
Vaccins obligatoires	Oui	Non	Date des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates		
diphtérie				hépatite B			
tétanos				rubéole-oreillons- rougeole			
poliomyélite				coqueluche			
				BCG			
				Haemophilus			
				Pneumocoque			
				Autres (à préciser)			
Nom et téléphone du médecin traitant :							
L'enfant a-t-il déjà eu des allergies ?  asthme alimentaires médicamenteuses oui non oui non oui non DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Liberté Égalité Fraternité							

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir :
L'enfant doit-il bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ?
Un P.A.I. est à établir si votre enfant présente des allergies ou une maladie chronique.
Si oui, était-il déjà établi l'année scolaire 2022/2023 ?
<ul> <li>En cas de P.A.I., merci de contacter impérativement et dès réception du dossier unique d'inscription :</li> <li>le médecin traitant de votre enfant</li> <li>le directeur de l'accueil de Loisirs</li> <li>les différents services municipaux concernés</li> <li>Aucun accueil aux activités ne sera autorisé si le P.A.I. n'est pas formalisé et finalisé.</li> </ul>
L'enfant a-t-il un dossier MDPH ?
oui non
Si oui, un dossier pédagogique de suivi est à remplir. Un rendez-vous avec notre service sera proposé.
Je soussigné(e) (Nom, prénom) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements indiqués sur cette fiche et m'engage à transmettre les modifications portant sur l'évolution de la santé de mon enfant.
À, le
Signature :





## **CLAUSE DE CONSENTEMENT**

« Le Vallon des Sorciers » 2023-2024

### Gestion de vos informations personnelles dans le cadre de l'inscription de votre enfant au Vallon des Sorciers

Avant de pouvoir utiliser les données vous concernant, nous vous prions de prendre connaissance de ce qui suit :

#### 1/ Nature des données à caractère personnel (DCP) traitées

Le Service Actions Jeunes traite les données à caractère personnel suivantes : nom et prénoms des enfants, l'identité et les coordonnées des parents et des personnes autorisées.

Le Service Actions Jeunes traite uniquement les données à caractère personnel que vous nous transmettez.

### 2/ Responsable du traitement des DCP

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est Madame Véronique SARSELLI, Maire de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Pour toute question relative à la protection des données à caractère personnel, veuillez-vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données, par courrier électronique à l'adresse : dpo.saintefoyleslyon@lg-partenaires.fr avec une preuve de votre identité.

#### 3/ Finalités du traitement des DCP

Le Service Actions Jeunes traite les données à caractère personnel aux seules fins suivantes :

- gestion des inscriptions des enfants à l'accueil de loisirs du Vallon des Sorciers de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- contacts ultérieurs avec les parents.

Les données collectées ne seront utilisées dans aucun autre but.

#### 4/ Destinataire des DCP

Conformément à ce qui précède, et hormis s'il est nécessaire de communiquer des données à caractère personnel à des organisations ou des entités dont l'intervention en tant que tiers prestataires de services pour le compte et sous le contrôle du responsable est requise aux fins précitées (les sous-traitants), le Service Actions Jeunes ne transmettra pas les données à caractère personnel collectées, ni ne les vendra, les louera ou les échangera avec une quelconque organisation ou entité, à moins que vous n'en ayez été informé(e) au préalable et que vous ayez explicitement donné votre consentement.

Par ailleurs, le Service Actions Jeunes peut transmettre les données à caractère personnel à la demande de toute autorité légalement compétente ou de sa propre initiative s'il estime de bonne foi que la transmission de ces informations est nécessaire pour respecter les lois ou les réglementations, dans le cadre d'enquêtes judiciaires ou pour défendre et/ou protéger les droits ou les biens du Service Actions Jeunes et/ou de vous-même.

Les données à caractère personnel collectées ne sont transmises ni à des pays tiers, hors UE ni à des organisations internationales.

#### 5/ Mesures de sécurité

Afin d'empêcher tout accès non autorisé aux données à caractère personnel collectées, le Service Actions Jeunes a élaboré des procédures en matière de sécurité et d'organisation. Ces procédures concernent à la fois la collecte et la conservation de ces données.

Ces procédures s'appliquent également à tous les sous-traitants auxquels le Service Actions Jeunes fait appel.

#### 6/ Durée de conservation

Vos données à caractère personnel seront conservées jusqu'à 3 ans après l'arrêt de fréquentation de l'établissement de l'enfant. Une fois la durée de conservation dépassée, les données à caractère personnel seront effacées, sous réserve de l'application d'obligations ou d'autres lois en vigueur.

# 7/ Droits d'accès, rectification, droit à l'oubli, portabilité des données, opposition, non-profilage et notification de failles de sécurité

Vous avez le droit de consulter et de faire rectifier les données visées. Vous avez également le droit à l'oubli, à la portabilité des données et à l'opposition, ainsi que le droit de refuser d'être profilé et le droit d'être notifié des failles de sécurité. Pour exercer vos droits relatifs à toutes les autres données à caractère personnel, vous pouvez prendre contact avec notre Délégué à la Protection des Données.

8/ Consentement :				
La personne concernée déclare avoir pris ses données à caractère personnel.	connaissance d	e ce qui précède et	autorise le Servic	e Actions Jeunes à traiter
·	oui*	non*		
Par ailleurs vous autorisez le Service Acti par mail (menus, informations diverses)			ons personnelles c	dans le cadre de relations
*Si vous donnez votre consentement (OU l'enfant.	l), les informations	s vous concernant ser	ont conservées dar	ns le dossier d'inscription de
*Si vous refusez de donner votre consente Vallon des Sorciers.	ment (NON), nou:	s serons dans l'imposs	ibilité de traiter vot	re demande d'inscription au
À		, le		
Mention manuscrite « Lu et approuvé	, »	Signat	ture :	



## **GRILLE TARIFAIRE 2023/2024**

## Accueil de loisirs du « Vallon des Sorciers »

Cette grille des tarifs est donnée à titre indicatif. L'ensemble des tarifs est basé sur le quotient familial.

TARIFS DES JOURNÉES ET DEMI-JOURNÉES - FIDÉSIENS								
Quotient familial	Adhésion annuelle individuelle	Journée	Journée sans repas (PAI)	1/2 journée (sans repas)				
< ou = 250 €	1,04 €	12,73 €	11,20 €	5,31 €				
251 à 450 €	1,56 €	14,33 €	12,80 €	5,84 €				
451 à 600 €	2,08 €	16,45 €	14,92 €	6,90 €				
601 à 900 €	2,60 €	18,04 €	16,51 €	7,96 €				
901 à 1100 €	3,12 €	20,16 €	18,63 €	9,02 €				
1101 à 1500 €	3,64 €	22,29 €	20,76 €	10,08 €				
1501 à 1900 €	4,16 €	23,35 €	21,82 €	10,61 €				
> ou = 1900 €	4,68 €	25,47 €	23,94 €	11,67 €				

TARIFS DES JOURNÉES ET DEMI-JOURNÉES - NON FIDÉSIENS							
Quotient familial	Adhésion annuelle individuelle	Journée	Journée sans repas (PAI)	1/2 journée (sans repas)			
< ou = 250 €	1,25 €	15,39 €	13,86 €	6,37 €			
251 à 450 €	1,87 €	16,98 €	15,45 €	7,43 €			
451 à 600 €	2,50 €	19,63 €	18,10 €	8,49 €			
601 à 900 €	3,12 €	21,22 €	19,69 €	9,55 €			
901 à 1100 €	3,75 €	24,41 €	22,88 €	11,14 €			
1101 à 1500 €	4,37 €	26,53 €	25 €	12,20 €			
1501 à 1900 €	4,99 €	28,12 €	26,59 €	12,73 €			
> ou = 1900 €	5,62 €	30,78 €	29,25 €	14,33 €			



Accueil de loisirs « Le Vallon des Sorciers » Maison Communale des Bruyères // 55 bd des Provinces 04 78 36 40 18 // saj@ville-saintefoyleslyon.fr

